

ASSESE
**Place Louis Focant, 1
5330 Assesse**
GPS X: 5.022620 - Y: 50.638222

Visité le 18/05/2014

1. Tableau synthétique

Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Trottoirs et accotements – Eclairage public	Gravillons Pavés	Moyen / Bon
Bus (arrêt TEC) le plus proche			Aucun arrêt à proximité		
Voitures	Rayon de 500 m		Routes secondaires	Asphalte	Bon
2 roues			Pas de Ravel Pas de pistes cyclables Routes secondaires	Asphalte	Bon
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Routes secondaires	Asphalte	Bon
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : chemin en pente puis plain-pied – Traversée des voies non-sécurisée				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	36	0 - 20 m	Gravillons / Asphalte – Gratuit	Non-sécurisé	Mauvais
Parking PMR	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues	6	20 m	Râtelier couvert – Gratuit	Non-sécurisé	Bon
Parking 2 roues motorisés	0		Aucun emplacement réservé		
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gares « PMR » les plus proches : Jambes (12 Km) – Namur (17 Km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique			Ravel – Bus – PANG – PMR		
Vers le PANG			Aucune signalétique indiquant la présence du PANG		
Depuis le PANG			Aucune signalétique présente		


 Avec le soutien
de la Wallonie

 DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons – Rayon de 200 m** : accès via des trottoirs et accotements, présence d'un éclairage public



- **Bus** : aucun arrêt à proximité
- **2 roues**
 - Pas de Ravel ;
 - Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
 - Présence d'un éclairage public ;
 - Accès via :
 - Routes secondaires



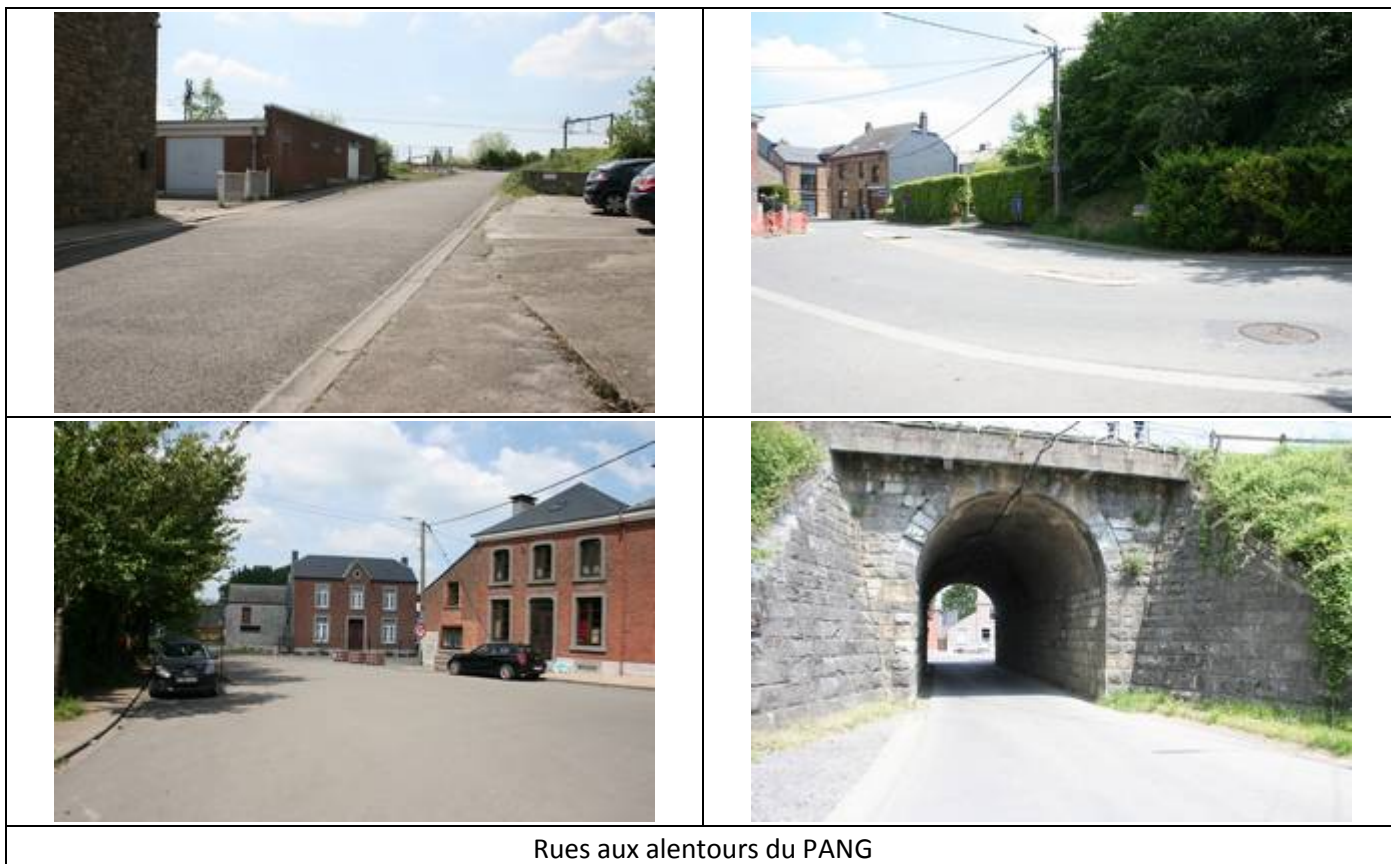
Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

➤ **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**

- Accès via :
 - Routes secondaires



Rues aux alentours du PANG



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

➤ Quai en direction de Ciney :

- Accès via un chemin en pente puis de plain-pied avec traversée des voies non-sécurisée



➤ Quai en direction de Namur :

- Accès via un chemin en pente puis de plain-pied



➤ **Passage d'un quai à l'autre :**

- Via le pont sous les voies



5. Equipements

➤ **Parkings voitures :**

+/- 36 places – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en gravillons / asphalte

➤ **Parking PMR :**

aucun emplacement réservé



Parking à proximité des quais



Parking à proximité des chemins d'accès

➤ **Parking 2 roues :** 6 emplacements réservés



➤ **Parking 2 roues motorisés :** aucun emplacement réservé



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- Gare « PMR » les plus proches : Jambes (12 Km) – Namur (17 Km)
- Gare « Taxi » la plus proche : pas de gare

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique indiquant la présence du PANG

7.2. Depuis le PANG

- Absence d'arrêts de bus et de Ravel => aucune signalétique

8. Remarques et constatations

- Pas de desserte de bus ;
- Pas de parking « PMR » ;
- Pas d'emplacement réservé aux « 2 roues motorisés » ;
- Pas de signalétique du PANG ;
- L'accès au quai en direction de Namur se fait via un chemin en pente difficilement praticable ;
- Les chemins d'accès aux deux quais ne sont pas éclairés et engendrent de l'insécurité.

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- la rénovation des chemins d'accès aux quais et l'installation d'éclairages le long de ceux-ci ;
- une étude de faisabilité d'une desserte de bus ;
- une étude de faisabilité d'un couloir sous-voies.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE